



DEMANDE DE LICENCE SAISON 2024/2025

1°- Tu es déjà joueur OU dirigeant au club

Tu as reçu un mail de la FFF début juin (*Attention, ce n'est pas de la pub et n'hésites surtout pas à regarder dans tes spams*)

Ce mail te servira à procéder à ton renouvellement de licence.

MERCI de bien respecter toutes les étapes pour finaliser ton inscription (notamment le paiement en ligne).

Si le paiement en ligne ne fonctionne pas, merci d'effectuer un virement sur le compte du club à l'aide du RIB joint.

Attention, tu disposes jusqu'au **12 juillet 2024** pour effectuer ton renouvellement, sans quoi, une pénalité de retard de 30 € te sera appliquée.

→ Pour les dirigeants, la licence est gratuite

2°- Tu es dirigeant ET joueur au club

Tu devras te présenter à une des permanences pour le règlement de ta licence. Une réduction de 60€ te sera appliquée. Merci de te munir d'un chéquier pour le règlement de ta licence.

3°- Tu souhaites revenir au club ou t'inscrire pour la première fois

Tu devras te présenter à une des permanences munis d'un chéquier pour le règlement de ta licence.

Si tu ne peux pas être présent, merci d'envoyer les informations suivantes à secretariat@usbc85.fr :

Nom / Prénom / Date et lieu de naissance / Adresse mail / Adresse postale

Tu recevras ensuite un mail de la FFF pour effectuer ta demande de licence (voir n°1 ci-dessus).

→ Short et chaussettes offerts pour les nouvelles inscriptions U6/U7 (hors groupement féminin*)

***GROUPEMENT FEMININ U6 à U15**

Les clubs de l'USBC, la Bruffière, et Gétigné/Boussay lancent un groupement féminin pour les catégories U6 à U15.

Des portes ouvertes auront lieu en septembre (la date sera communiquée ultérieurement)

L'organisation des entraînements n'est pas encore définie.

Si tu souhaites plus de précisions, merci d'adresser un mail à : usbcfreddypadiou@gmail.com

DATE DES PERMANENCES :

→ Jeudi 20 juin 2024 de 18h30 à 20h00 au stade de la BERNARDIERE

→ Jeudi 4 juillet 2024 de 18h30 à 20h00 au stade de CUGAND

BONS SUPER U ET PASS SPORT

→ BONS SUPER U

Les bons super U seront à nous adresser lors des permanences ci-dessus ou lors d'une permanence dédiée le jeudi 26 septembre 2024. Les bons ne seront plus acceptés à partir de cette date.

→ PASS SPORT

Le Pass Sport sera à nous adresser au plus tard le 30 novembre 2024 par mail à l'adresse secretariat@usbc85.fr avec la copie de votre RIB pour obtenir le remboursement.

Attention : la remise ou le remboursement sera effectué(e) UNIQUEMENT sur présentation du Pass Sport